

# Les architectes modernes et le "Heimatschutz"

Autor(en): **Von der Mühl, H. Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **41 (1954)**

Heft 9: **Lebendiger Heimatschutz : Denkmalpflege in der Schweiz**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-31766>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

zur Verteidigung des literarischen Panoramas unseres Landes eine, sagen wir von einem Architekten präsi- dierte Kommission einsetzt und ihm einen staatlichen Beamten, der beruflich kein Literat ist, mit drei Schrift- stellern zur Seite stellt, von denen ein jeder, wie es für die Ernennung der Tessiner Kommission der Fall ist, nicht nach seinen künstlerischen Verdiensten aus- gewählt wurde, sondern eine der drei Regierungspar- teien vertritt. Man möge sich eine auf solche Weise ernannte Kommission vorstellen, der alle mehr oder weni- ger fähigen Schriftsteller des Kantons ihre Manuskripte unterbreiten müßten, um dann angewiesen zu werden, hier eine Satzkonstruktion zu ändern, ein Eigenschafts- wort wegzulassen, dort die psychologische Darstellung einer Person umzuarbeiten oder gewisse als Fremdwör- ter betrachtete Ausdrücke nicht zu gebrauchen, so wie es die Kommission tut, wenn sie den Ersatz eines Ma- terials oder die Umänderung eines geraden Sturzes in einen Rundbogen verlangt. Es ist klar, daß eine Welle der Lächerlichkeit den, der derartiges vorschläge, unter sich begräbe.

Was man von der kantonalen Kommission verlangt – außer einem Minimum an Intelligenz und künstleri- scher Fähigkeit von seiten der ihr angehörenden Archi- tekten, damit ihre Rolle als Richter gerechtfertigt sei –, ist folgendes: daß sie genügend Verantwortungsgefühl besitze, Architekten von Nicht-Architekten zu unter- scheiden, wohlverstanden unabhängig von Titeln und Diplomen, die deren Visitenkarten schmücken und offensichtlich keinen mathematischen Beweis des Künstlertums bilden; daß sie die letzteren überwache und korrigiere, die ersteren aber in Ruhe lasse. Daß sie endlich in Zweifelsfällen weise genug sei, um die ge- setzliche Regel «in dubio pro reo» anzuwenden.

Möge es endlich klar sein, daß die Aufgabe einer solchen Kommission ausschließlich darin besteht, das Schlimm- ste zu verhüten; auch unter den besten Voraussetzun- gen, bei bestem Willen und größter Kompetenz kann sie keinen positiven Beitrag zu der guten Architektur leisten, und sie wird es nie können. So wie eine staat- liche Regelung der Länge der Röcke und eine zu ihrer Überwachung gebildete Kommission auch nie das Mit- tel sein wird, um die weibliche Tugend zu heben!

Wie jede andere geistige Manifestation, kann die Ar- chitektur Unterstützung und ein für ihre Entwicklung günstiges Klima nur finden durch aufrichtige Anteil- nahme, Kenntnis und Liebe, so wie aufrichtige Anteil- nahme, Kenntnis und Liebe für Musik und Literatur von seiten der Gesellschaft der einzige wirksame Bei- trag zu deren Entwicklung sind. Und das eben fehlt der Architektur, die, wie Paul Valéry, der Verfasser des «Eupalinos», sagt, heute allgemein verkannt wird; die Gleichgültigkeit und die Unwissenheit, die sie umgeben, erklären am besten jenes Verhalten, das man ihr gegen- über zuläßt und das gegenüber jeder andern künstleri- schen Tätigkeit als vollkommen unerträglich gelten würde.

## Les architectes modernes et le «Heimatschutz»

Par H. Robert Von der Mühl

Dans certains jugements sommaires, simplificateurs et approximatifs, – et plus les moyens d'information se multiplient, plus ils sont péremptoires parce qu'ils n'impliquent plus ce doute qui est le fortifiant de toute véritable science, – dans ces jugements, on s'accoutume à ne plus reconnaître de valable que des symétries ou des oppositions: on ne recherche plus la compagnie des Muses, on va à la chasse aux sorcières, et l'on parle de l'Orient et de l'Occident, sans plus se soucier du Nord et du Sud; on ne voit plus que des communistes ou des capitalistes, des démocrates (liberté) ou des totalitaires (dictature); en esthétique, on vous situe dans le clan des modernes ou dans la masse des traditionnels, où les tendances d'art abstrait s'opposent aux notions d'art concret – jusqu'au jour où un chef de file fait volte-face et dérouté les esprits, qui échangent les noms avec cette facilité qui dénote d'emblée la fragilité des étiquettes.

C'est ainsi qu'un jour, pour avoir accepté de m'occuper d'une section de la Société Suisse du «Heimatschutz», ma position d'architecte d'avant-garde a été mise sinon en doute, du moins qualifiée de paradoxale et même de comique. Être fondateur des Congrès internationaux d'architecture moderne (C. I. A. M.) et, en même temps, présider aux destinées du «Heimatschutz», voilà qui paraissait inconciliable.

En réalité, il fut un temps où les aspects de l'architec- ture, de celle qui était à sauvegarder et de celle qui était en gestation, n'avaient pas d'optique commune.

Or, bien que les deux plans ne coïncident nullement, les esprits voués à l'aspect extérieur des choses peuvent n'être pas étrangers les uns aux autres, et s'ils l'ont été bien longtemps, que s'est-il passé pour que les antagonistes aient pu sinon se rejoindre, du moins s'expliquer, se comprendre et même s'allier? Y a-t-il eu, subitement, comme en politique, des volte-face dictées par des intérêts nouveaux; y a-t-il eu de la part des protecteurs de la tradition des abandons ou de la part des modernes un fléchissement?

Non, certes. Mais, au cours des années, les problèmes, des deux côtés, n'ont cessé de se préciser et de s'éclaircir. Il serait d'ailleurs regrettable que les modernes en vinsent à brûler ce qu'ils ont adoré et que la libération des formes historiques et des «styles», acquise par l'emploi de techniques nouvelles, aboutît à un non- lieu, au retour des imitations et des pastiches; comme, de l'autre côté, rien ne prouverait davantage la vanité des tendances du «Heimatschutz» que s'il continuait à s'attendrir – et combien ne l'a-t-il pas fait – sur tel portail, tel fer forgé ou telle toiture où souvent la vétusté passait pour de la qualité. Cette admiration du

vieillot n'était pas d'ailleurs dans les idées des promoteurs de cette ligue; il faut rendre hommage à leur sens de la beauté, à leur respect de la forme parfaite, à leur goût du bel ensemble.

Aujourd'hui, les uns et les autres, à mesure que nous approfondissons les problèmes, nous avons tous été placés devant le fait que ce n'est ni avec attendrissement, ni avec réprobation que nous devons regarder le passé ou l'actualité, et que nulle position ne peut être qualifiée de sentimentale ou de comique, comme il fut dit, car la disparition soudaine d'ensembles comme ceux de Rouen, de Francfort ou de Coventry par des interventions brutales dont la menace plane désormais sur toutes les villes, quels que soient les calculs (d'ailleurs peut-être bien plus angoissés que vraiment assurés) des militaires, a tragiquement rappelé qu'un ensemble urbain, mieux vaut peut-être encore le cultiver avec amour que de lui vouer trop tard, lorsqu'il n'est plus qu'un amas de ruines, cet intérêt archéologique qu'inspirent le forum romain, les palais de Munich ou les places de Beauvais.

On remarquera que ce qui attire tout le monde dans nos villes c'est le noyau de ces anciens bourgs, qui autrefois n'avaient pas 10.000 habitants. Aujourd'hui que l'ère moderne a vu, souvent, l'accroissement en décupler la population et l'étendue et que les architectes eussent pu réaliser, s'ils n'avaient pas manqué d'organisation, de vastes ensembles urbains, il faut bien, par équité et en faisant le bilan du premier demi-siècle d'architecture moderne, admettre que, pour ainsi dire, aucune de nos villes ne contient un seul ensemble nouveau, une seule rue, une seule place qui marque notre époque du sceau de cet esprit créateur, de ce souci de l'ordonnance et de cette unité d'allure qui caractérisent des cités anciennes telles que, énumérées au hasard, Berne, Romont, Rolle, Aarberg, Carouge, dont la qualité intrinsèque et vivante bien plus que le style ou le détail nous charme.

Et si l'on objecte que nos architectes ont d'autres vues que de créer des ensembles monumentaux ou réglés, et que, avant tout, ils doivent résoudre le problème social du logement, qu'on songe alors que le social n'est pas l'humain et qu'en satisfaisant les besoins vitaux de l'homme on n'a comblé ni ses aspirations esthétiques (s'il en a) ni son âme (s'il ne l'a pas perdue).

Nos cités d'habitation, nos hôpitaux, nos usines, nos stades, dont nous vantons à juste titre et la perfection et le confort, sont assimilables aux appareils utilitaires, indispensables à l'activité ou à la santé physique de l'homme, mais dont on peut se demander s'ils apportent rien d'essentiel à la vie de l'individu, à l'enrichissement de la personnalité: «Ce désir de vivre qui renaît en nous chaque fois que nous prenons de nouveau conscience de la beauté. . . » (Proust).

Par quels effets architecturaux la collectivité se trouve-t-elle touchée, par quels accents l'habitant ou l'étranger

est-il ému, intéressé et gagné? On ne le sait que trop bien – dans les milieux des architectes modernes comme dans les cercles du «Heimatschutz», chez les artistes comme chez les touristes –: ce sont les œuvres ou les ensembles auxquels ont présidé des conceptions originales, des idées claires et un goût élevé, où le talent des créateurs s'enracine dans les profondeurs de l'âme humaine et dans une tradition non pas de formes seulement, car celles-ci changent, mais de vie commune et de culture authentique, car, chez les peuples civilisés, la courbe d'évolution, bien que variable, est sans rupture.

On constate aujourd'hui à quel point c'est un ordre supérieur qui a réussi à neutraliser, progressivement, les antagonismes qui régnaient, il n'y a pas encore très longtemps, entre les architectes modernes et le «Heimatschutz». Cet ordre, c'est le seul valable: la notion du pays tout entier. Sur ce plan général, où toutes questions se posent dans un esprit élevé, tragiquement alarmé par l'anéantissement possible de tant de valeurs artistiques du passé et, positivement préoccupé par l'incohérence accrue des constructions actuelles, une seule vue domine: le souci d'aménager, d'ordonner, de répartir les espaces et les constructions selon de grands ensembles.

D'un côté, l'architecture moderne des premières décades du siècle a évolué en partant de l'originalité des maisons individuelles à toits plats, à fenêtres horizontales et aux formes cubiques pour aboutir aux conceptions de *l'urbanisme*, dont le Congrès C. I. A. M. de La Sarras en 1928 jetait déjà les bases, préparant ainsi la Charte d'Athènes relative à l'examen total de villes entières (1933).

De leur côté, les gens du «Heimatschutz», tout en se préoccupant de la conservation de détails pittoresques d'architecture (tourelles, portails, grilles et intérieurs décorés), ont compris qu'une œuvre ne vaut que dans son entourage ou dans son cadre, et qu'il était vain de protéger une pièce de qualité si le site environnant n'était pas sauvegardé en même temps; et l'on a vu l'intérêt s'étendre de la «maison bourgeoise» (peu à peu noyée dans des quartiers disparates) à l'ensemble de la cité ancienne et du paysage dans lesquels elle se situe.

Une cause unique semble désormais destinée à concilier les deux partis: cette cause, c'est l'urbanisme, notion dominante où s'insèrent aussi bien les valeurs acquises que les aménagements modernes. En s'inspirant de cet ordre supérieur, les créateurs d'architectures nouvelles tendront à adapter leurs œuvres aux ensembles existants, à moins qu'ils ne parviennent à aménager, de toutes pièces, des quartiers nouveaux, témoins de notre temps. Le «Heimatschutz», de son côté, devra abandonner, en raison de ces mêmes règles, le préjugé qui consiste à voir l'image d'une ville ou d'un site comme une gravure ancienne sans se douter que cette vue elle-même n'a jamais été qu'un aspect particulier, imaginaire et éphémère auquel la vie, sans cesse, a apporté d'inévitables surcharges.